

Fiche projet 2025 :
Sensibilisation aux dangers de l'usage des stupéfiants
Collégiens

Organisateur du projet : le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) de l'Aude

Thématique : Les dangers de l'usage des stupéfiants – Théâtre-débat

Public ciblé : collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Intervenants : Le Théâtre d'Elodie – Professionnel du droit ou association juridique

Objectifs généraux du projet :

Partant du constat que l'usage de produits stupéfiants est un fléau qui continue à gangréner notre société et que la plupart des jeunes expérimentent leur première consommation en 5^{ème} ou en 4^{ème}, il est primordial de poursuivre la prévention auprès des plus jeunes en les sensibilisant au plus tôt aux dangers des drogues et des conduites addictives.

L'objectif est double :

- offrir aux jeunes les moyens d'une prise de conscience, leur permettre d'adopter des comportements responsables et de faire des choix éclairés favorables à leur santé mentale, physique et sociale, pour eux-mêmes et pour les autres
- mais également prévenir les actes de délinquance liés à l'usage de produits stupéfiants

Méthode : Théâtre-débat

Antériorité du projet :

Le CDAD a organisé une première action de sensibilisation aux dangers de l'usage des produits stupéfiants par le biais d'un théâtre-débat en 2023.

14 classes de 4^{ème} et 3^{ème} ont assisté à la représentation à l'Odéum à Carcassonne.

Le débat qui s'en est suivi a été animé par Madame la procureure du tribunal de Carcassonne, la Protection Judiciaire de la Jeunesse représentée par la conseillère technique promotion santé et la responsable de l'UEMO de Carcassonne et deux éducatrices spécialisées chargées de prévention au CSAPA (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) Accueil Info Addiction.



Déroulement de l'action :

Le constat après cette première expérience nous à amener à revoir le format et à se déplacer au sein des établissements scolaires et s'adresser à un groupe plus restreint pour permettre des échanges plus enrichissants et productifs.

L'action se déroule en deux temps :

- dans un premier temps, les élèves seront sensibilisés aux dangers de l'usage des produits stupéfiants sous une forme originale et pédagogique d'une représentation théâtrale.

Chaque saynète doit les amener à réfléchir et à prendre conscience des conséquences des conduites addictives ;

- le spectacle permettra de favoriser, dans un deuxième temps, l'ouverture d'un débat et d'échanges entre les jeunes et les professionnels du droit et du milieu associatif en lien avec cette problématique.

Durée du projet : de fin janvier à juin 2025

Lieu : Collèges – Salle pouvant accueillir plusieurs classes et une scène

Coût : à la charge du CDAD, en fonction de ses financements

Contact : **Karine ROSAY**, Coordinatrice du Conseil départemental de l'accès au droit de l'Aude
aude.cdad@gmail.com



IMPORTANT

Il est donc demandé aux enseignants qui souhaitent participer **de s'adapter au planning** qui leur sera proposé par le CDAD.

Les enseignants s'engagent en outre à communiquer au CDAD un bilan de l'action.